

*Le Président*

Paris, le 29 avril 2020

Monsieur le Directeur général,

Par courrier électronique daté du 27 avril 2020, vous avez saisi le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) afin de solliciter son expertise pour déterminer une priorisation des personnes les plus à risque de forme grave de COVID-19 afin que leur soient attribués les masques grand public selon leur disponibilité, et pour catégoriser des personnes à très haut risque, prioritaires pour des masques chirurgicaux..

Cette question a été discutée lors du bureau du Collège du HCSP du 28 avril 2020.

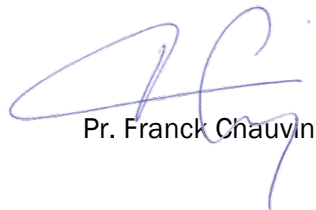
Les experts du Haut conseil ont pris en considération

- L'actualisation de la liste de personnes à risque de forme grave de COVID-19 dans l'avis du 20 avril 2020, actualisant l'avis du 31 mars relatif aux personnes à risque de forme grave de COVID-19 et aux mesures barrières spécifiques à ces publics. Cette liste est sensiblement identique à celle qui figurait dans l'avis du 31 mars 2020 avec toutefois un abaissement de l'âge à partir duquel une personne est à risque de forme grave de COVID-19, de 70 à 65 ans.
- La description des mesures barrières spécifiques pour les personnes à risque de forme grave de COVID-19 dans l'avis du 20 avril. La nature des masques et les conditions de leur utilisation sont précisées dans cet avis.
- L'absence de données dans la littérature permettant de quantifier de manière comparative le risque de forme grave de Covid-19 au sein des populations visées dans cette saisine.

En conclusion, le HCSP souligne la difficulté voire l'impossibilité éthique d'établir une hiérarchie des facteurs de gravité au sein d'une liste de personnes à risque de COVID-19 grave. En effet, pour l'ensemble des personnes considérées comme à risque, la totalité des mesures barrières, en particulier le port du masque, doivent être respectées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de mes salutations distinguées

Monsieur le Pr Jérôme Salomon  
Directeur général de la santé (DGS)  
Ministère des solidarités et de la santé  
14 avenue Duquesne  
75007 Paris



Pr. Franck Chauvin

**SAISINE :**

**De :** SALOMON, Jérôme (DGS)

**Envoyé :** lundi 27 avril 2020 17:20

**À :** HCSP-SECR-GENERAL; CHAUVIN, Franck (DGS/MSR/SGHCSP)

**Objet :** saisine HCSP : priorisation des masques pour les personnes les plus à risque de forme grave de COVID-19

Monsieur le Président, Cher Franck,

Dans son avis du 21/04/2020 le HCSP actualise la liste des personnes à risque de développer une forme grave de COVID-19. Sont notamment citées dans cette liste les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes obèses avec un IMC>30, ce qui constitue une population respectivement de plus de 13 et 8 millions de personnes, parfois se recoupant.

Le port d'un masque facial de type grand public est recommandé pour ces personnes à risque. Néanmoins, la disponibilité en masques grand public sera telle pendant les premières semaines suivant le déconfinement qu'elle ne permettra pas d'équiper toutes ces personnes à risque.

Je sollicite le HCSP afin qu'il détermine une priorisation des personnes les plus à risque de forme grave de COVID-19 afin que leur soient attribués les masques grand public selon leur disponibilité. Cette liste priorisée devra permettre l'estimation de l'effectif des personnes concernées et faciliter leur dotation en masque, par exemple à partir de la liste des ALD de l'assurance maladie ou à l'aide de tout autre processus que le HCSP jugera pertinent.

Le ministère a par ailleurs réservé une dotation de 2 millions de masques chirurgicaux pour les personnes à très haut risque pour le COVID-19, comme les personnes présentant une immunodépression sévère. L'avis du HCSP est également demandé pour catégoriser de la même manière ces personnes à très haut risque, prioritaires pour des masques chirurgicaux.

Compte-tenu de l'urgence associée à la préparation des opérations de déconfinement progressif et aux arbitrages interministériels devant être rendus en fin de journée votre réponse est attendue, d'ici jeudi 30 avril fin de matinée.

Amitiés

**Professeur Jérôme SALOMON**

**Directeur général de la Santé, directeur de crise**

PARIS 07 SP, FRANCE

[www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)